

# Inscriptions écoles (rentrée 2017/2018)

Votre enfant fera sa rentrée 2017/2018 dans une école publique de Tourcoing. Pour l'inscrire aux activités périscolaires et la cantine, déposez votre dossier avant le 31 mai (papier) ou le 31 juillet (en ligne) !!

## Pour inscrire votre enfant à la cantine et aux activités périscolaires pour la rentrée 2017/2018,

### 2 solutions :

#### 1. INSCRIPTION EN LIGNE :

Vous avez la possibilité de déposer votre dossier d'inscription en ligne.

**+ rapide : A part votre quotient familial CAF, vous ne déposez les pièces justificatives qu'en cas de changement !**

Vous devez pour cela avoir un compte personnel sur le nouveau site internet de la Ville.

Si vous en avez déjà créé un depuis septembre, connectez-vous.

Si vous n'en avez pas encore, créez-vous un compte.

***Vous avez jusqu'au 31 juillet effectuer le dépôt de votre dossier en ligne !***

**Besoin d'aide pour cette démarche ?** Suivez les instructions du mode d'emploi (<http://fr.calameo.com/read/003338374be5a3d823908>) reçu en décembre à l'école, ou consultez les tutos en vidéo pour voir comment se créer un compte (/Actualites/VIDEO-Comment-se-creeer-mon-compte).

Me connecter OU me créer un compte (/user/login)

#### 2. INSCRIPTION SUR DOSSIER PAPIER :

Vous avez reçu le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2017/2018. Remplissez-le et envoyez-le ou déposez le complet à l'Espace Famille (coordonnées en bas de cette page) impérativement avant le 31 mai 2017.

***ATTENTION : il ne vous reste plus que quelques jours pour déposer voter dossier papier !***

## Pièces justificatives demandées :

#### Pour toutes les familles :

- Copie de l'attestation de paiement CAF précisant le quotient familial 2017

#### En cas de changement depuis l'année dernière :

- Fiches d'inscription aux activités (Fiche Enfants ET Fiche Responsables Légaux)
- Fiche sanitaire ci-jointe dûment remplie
- Copie du livret de famille complet
- Copie du justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Copie de l'attestation de sécurité sociale (sur laquelle figurent les enfants)
- Copie de l'assurance responsabilité civile
- Formulaire SEPA + RIB si choix du prélèvement
- Fiche Droit à l'image

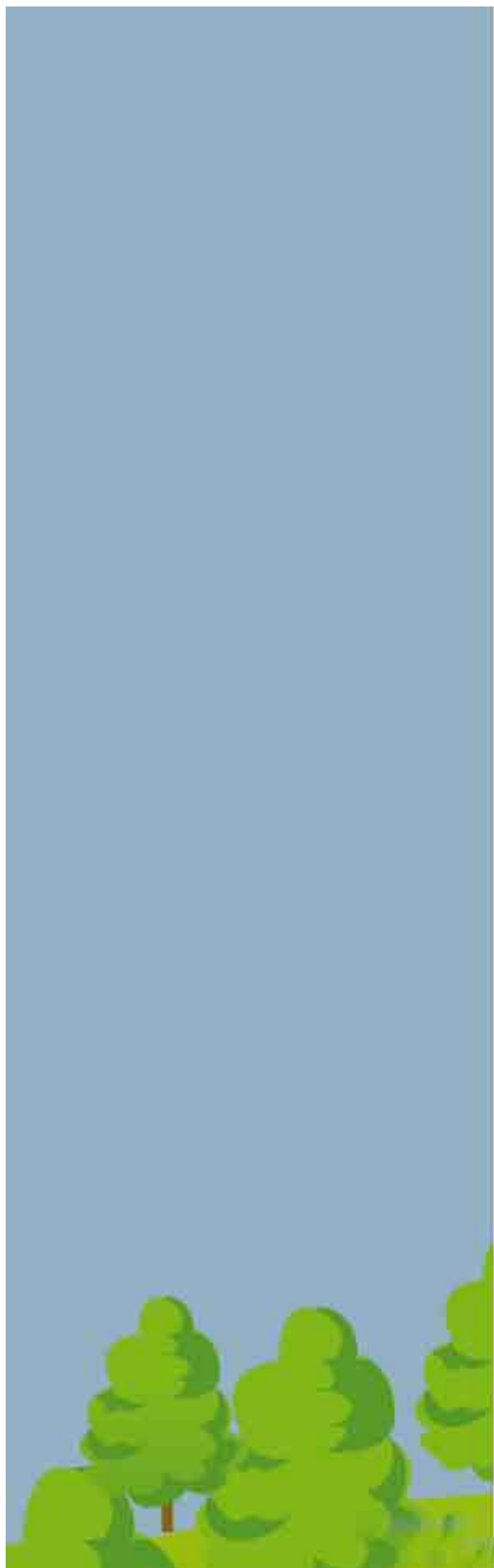
**Pour les familles séparées ou divorcées :**

- Si existant, copie du document légal pour la garde des enfants. (En cas de garde alternée, un dossier est à constituer par chaque parent)

**Pour les familles ne percevant pas de prestation de la CAF du Nord :**

- Photocopie recto/verso de l'avis d'imposition 2016 (revenus 2015)
- Copie du détail du versement des prestations versées par un autre organisme (MSA, SNCF, Belgique...)

## **Tarifs appliqués à la rentrée de septembre 2017-2018 :**



<b>GARDERIES</b> (En fonction d	
QUOTIENT	
de 0 à 42	
de 420,01 à	
de 525,01 à	
de 625,01 à	
de 730,01 à	
de 840,01 à	
de 950,01 à	
de 1070,01 à	
supérieur à	
Hors T	
ASE	

Prix du repas pour les familles n'ayant pas de dossier d'inscription : 7€

Pénalité en cas de non-réservation du repas : 1,5€

Pénalité en cas de non-inscription / non-réservation à la garderie ou aux activités périscolaires : 5€ / séance

Envoi des dossiers et renseignements :

Espace famille

30 avenue Millet (Rez de jardin)

59 200 Tourcoing

Tél 03 59 63 40 80 ou 03 59 63 41 47

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (12h le jeudi)

**BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES EN LIGNE ?**

La Ville propose des ateliers numériques (/Actualites/Ateliers-d-assistance-numerique) gratuits et individuels

Inscription : 03 20 23 37 00